

Novembre 2025



CSE du 16 octobre 2025

CONSULTATION À L'INITIATIVE DU SECRÉTAIRE DU CSE

#1 Vote en délibération des membres du CSE de SNCF G&C sur la remise à disposition de la SNCF des installations sociales non utilisées suivantes : les centres de vacances enfants de « Ecalles-Alix », « Tal ar Groas camp pinède » et « Labergement Sainte-Marie ».

La remise à disposition de ces installations a été approuvée à l'unanimité.



L'UNSA a voté **POUR**

24 votants
24 voix POUR

INFORMATION A L'INITIATIVE DU SECRETAIRE DU CSE

#1 Sujet relatif à la CSSCT extraordinaire des 25 et 26 septembre 2025 (CR lu en séance)

Le Président de la CSSCT a organisé cette réunion extraordinaire à la suite d'un désaccord sur les mesures de prévention préconisées par la direction lors de l'enquête immédiate qui s'est tenue le 24 septembre 2025 de 13h00 à 14h30, consécutivement au dépôt, par des élus du CSE de la SNCF Gares & Connexions, d'un droit d'alerte pour danger grave et imminent (conformément à l'article L 4131-2 du Code du

travail et ses suivants), le 23 septembre 2025 pour le motif suivant :

« Présence de porte-fusibles (modèles SP38 et SP58), sur des installations dépendantes de Gares & Connexions, quel que soit le propriétaire des locaux où elles se trouvent, susceptibles de libérer des fibres d'amiante lors de leur manipulation. »

[Retrouvez tous les détails de cette CSSCT ICI](#)



À NOTER...

CSE ordinaire tenu en présentiel au siège de la Direction Gares et Connexions, 16 avenue d'Ivry à PARIS.

Votants :

- 16 élus UNSA ;
- 5 élus CGT ;
- 1 élu SUD-RAIL ;
- 1 élu CFDT ;
- 1 élu CFE CGC.

Soit 24 votants.

CSE ordinaire présidé par monsieur Christophe Bruchet, DRH.

Déclarations liminaires :

Seules UNSA, CGT et SUD-Rail ont lu des déclarations liminaires.

[Retrouvez la déclaration UNSA de Laurent Rodarie. RS ICI.](#)



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Viva Engage : UNSA gares & connexions

CONSULTATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

#1 DRG BCVPL : Projet d'évolution de l'ABE (présenté par Mickael Lepennetier)

Le projet de transformation de l'agence bâtiment énergie Centre-Val de Loire (ABE CVL) de SNCF Gares & Connexions présenté en séance a été initié à la suite d'un diagnostic mené par le dirigeant de l'ABE au premier semestre 2024. Ce diagnostic vise donc à

améliorer les aspects fonctionnels et organisationnels de cette ABE tout en capitalisant sur les points forts existants. Cette transformation est effectuée à effectif constant, soit 63 agents au total.

Les principales évolutions en réponse aux axes d'améliorations identifiés sont :

Secteur Nord :

- Renforcement d'un poste de surveillant de travaux bâtiment en surveillant/opérateur bâtiment.

Secteur Ouest :

- Évolution d'un poste de TO bâtiment classe 5 vers un poste de pilote E2MT ;
- Évolution de deux postes d'opérateurs EE en surveillant de travaux EE ;
- Évolution d'un poste d'opérateur bâtiment classe 3 en technicien patrimoine classe 4.

Secteur Est :

- Séparation du secteur en deux secteurs distincts (Est et Sud) ;
- À la suite du départ d'un TO EE, évolution du poste classe 5 vers un poste de DPX classe 6 pour couvrir le besoin de Vierzon ;
- Évolution d'un poste opérateur classe 3 EE en poste classe 4 surveillant EE à Vierzon ;

- Évolution d'un poste de surveillant travaux bâtiment classe 3 en poste d'opérateur patrimoine à Fleury-les-Aubrais ;

- Modification des cycles d'astreinte EE et bâtiment pour couvrir le besoin sur les deux futurs secteurs en autonomie ;

- Définition des nouvelles frontières entre les deux futurs secteurs ;

- Évolution de deux postes de surveillant de travaux classe 3 BAT en poste de surveillant de travaux classe 4 BAT à Vierzon.

Groupe Appui Production :

- Mise en place d'un poste de pilote E2MT (avec objectif de montée en compétence sur le domaine CVC) ;

- Évolution d'un poste ATU classe 3 en poste d'appui production classe 4 ;

- Évolution d'un poste ATU classe 3 en poste de planificateur classe 5.



Un projet de création d'un espace dans le BV de la gare de Vierzon pour le futur poste d'opérateur patrimoine du secteur Sud est en cours d'instruction. Le référentiel GRH00910 est appliqué pour les agents éligibles et des formations nécessaires ont été déclenchées pour les

agents concernés. La mise en œuvre de la nouvelle organisation est prévue pour le 1^{er} janvier 2026, sauf pour le secteur Est anticipée sous « expérimentation » avec une mise en application dès le recrutement d'un DPX à Vierzon.



Pour L'UNSA : Les chiffres présentés fluctuants pourraient laisser penser à une augmentation de l'effectif, alors que ce dernier reste constant. Un point de vigilance reste donc porté sur l'effectif de l'ABE CVL au vu du plan de charge important des travaux prévus dans les prochaines années sur ce périmètre.

Néanmoins, l'évolution des postes ATU, ainsi que la qualité des échanges en réunion RPX et la prise en compte des nombreuses questions posées en CSSCT, sont à noter.



L'UNSA a voté POUR

24 votants
18 voix POUR
6 voix CONTRE

INFORMATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

#1 Points d'actualité sur les contrats de performance (présenté par Cédric Allio et Catherine Henot)

Le document présente le contrat de performance 2021-2026 signé entre l'État et SNCF Gares & Connexions (SNCF G&C), structuré autour de 4 enjeux principaux et 17 indicateurs de suivi.

Les 4 enjeux sont :

- Assurer un accueil de qualité (sécurité, qualité de service) avec 5 indicateurs ;
- Transformer l'exploitation pour gagner en efficacité (satisfaction globale B2C, propreté et sûreté, satisfaction B2B, accessibilité des gares) ;
- Développer l'intermodalité et l'interopération (places vélos sécurisées, émissions CO2, projets «1001 gares») ;
- Maintenir une trajectoire financière soutenable (revenus concessions, marge opérationnelle, dette nette/MOP, cash-flow libre, maîtrise des coûts d'investissement).

Les indicateurs de suivi du contrat de performance sont globalement bien tenus. Les axes d'amélioration identifiés seront intégrés pour la réalisation du prochain contrat de performance qui est en cours de négociation.

Dans ce dossier, une présentation de ce que sont les contrats de performance régionaux a également été réalisée. Les contrats de performance régionaux n'ont pas de caractère obligatoire, mais ils encadrent la collaboration avec les





Régions et les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) concernant les services en gare, les investissements pluriannuels et l'ouverture à la concurrence. Ils visent à renforcer le dialogue, à assurer une gouvernance transparente et à établir une politique de service claire, avec un socle commun et des services complémentaires adaptés aux territoires. Ces contrats

permettent un pilotage partagé pour clarifier la politique de service en gare, planifier et cofinancer des investissements structurants, accompagner l'ouverture du marché et les dynamiques SERM, et renforcer les gares en tant que nœuds multimodaux et leviers d'aménagement territorial.



#2 Présentation du projet gare d'Austerlitz



Le chantier de la gare d'Austerlitz est un projet majeur de la Direction des grands projets en co-maîtrise d'ouvrage avec ALTAREA, complexe et à nombreuses interfaces, visant une ouverture totale en mai 2027.

L'enjeu actuel est de finir les travaux de gros œuvre pour procéder à la libération de certaines zones afin qu'ALTAREA puisse initier les travaux des coques commerciales. Les zones clés à libérer sont le cœur de la halle, là où sera situé le Zeppelin dans lequel il y aura un lieu de restauration, l'aile Seine (libération au 15 novembre) et l'aile

Muséum (libération au 31 décembre), avec des retards dus à un phasage initial ambitieux et à des aléas (présence de plomb, fissures/affaissements des voûtes). Afin de combler le retard pris, lié à ces aléas, deux personnes expertes du département Émergence renforcent aujourd'hui l'équipe projet.

Budgétairement, l'opération de modernisation de la gare d'Austerlitz dispose d'une enveloppe de 385,7 millions.

UNE AUGMENTATION CHAQUE ANNÉE !



**LINÉARITÉ
DE L'ANCIENNETÉ,
UNE IDÉE
UNSA-Ferroviaire !**



JE SIGNE LA PÉTITION **UNSA-FERROVIAIRE**

Chaque année compte ! Face aux paliers actuels des systèmes d'échelons pour les statutaires et de primes d'ancienneté pour les contractuels, l'UNSA propose d'ores et déjà un premier changement, une première brique d'un projet global de refonte du système salarial : abandonner les paliers d'ancienneté au profit d'une progression continue et linéaire.

Ce grand projet de refonte du système salarial de la SNCF pourrait bien redonner du sens à la fidélité et à l'engagement dans tout le groupe public ferroviaire.

